



# La Ville VOUS informe

Édition avril 2022



Photo : Louis-Philippe Cusson

Signe que le printemps est à nos portes, le crabe est arrivé dans nos assiettes! Non seulement s'agit-il d'un des plaisirs de la table typiquement gaspésien, mais il est aussi pour plusieurs synonyme de retrouvailles familiales conviviales, en toute simplicité. Aussi identitaire et ancré dans nos traditions que la visite à la cabane à sucre, ce délice de la mer qu'on allait, il n'y a pas si longtemps, chercher directement au quai fait partie des trésors de notre territoire et du savoir-faire de nos pêcheurs.

## Info-travaux: côte Saint-Joseph

Les travaux de réfection de la côte Saint-Joseph seront réalisés cette année. Il s'agit de **travaux d'aqueduc, d'égout, de pavage et de structure (mur de soutènement)**. Ces travaux d'envergure seront réalisés par Action Progex entre avril et octobre. Afin de réduire l'impact sur la circulation, un détour sera aménagé dans le secteur Bois-Joli pour rejoindre le secteur Saint-Rédempteur.

Plus de détails seront communiqués dans La Ville vous informe du mois de mai. Aussi, avant le début des travaux, nous contacterons directement les résident.e.s du secteur visé. Dans une prochaine édition, nous vous présenterons aussi la liste des travaux prévus cet été.

## Remercier les bénévoles d'ici

**Du 24 au 30 avril 2022, c'est la Semaine de l'action bénévole.**

La Ville de Matane et le Centre d'Action bénévole de La Matanie remercient chaleureusement tous les bénévoles impliqués à différents niveaux dans plusieurs organisations de son territoire. Vous êtes précieux et grâce à vous, une foule de services et d'activités se réalisent. Ce sont les citoyens.ne.s qui bénéficient de toutes vos attentions.

Nous invitons la population à être attentive, car **un hommage sera rendu aux bénévoles** via différentes plateformes. Ouvrez l'œil!

## Colisée Béton-Provincial: patinage libre

La saison du patinage tire à sa fin, mais il reste encore **trois dates** pour chausser vos patins:

- Vendredi 8 avril, de 19 h à 20 h 15
- Samedi 9 avril, de 19 h à 20 h 15
- Dimanche 10 avril, de 15 h à 16 h 15

## Bibliothèque municipale

**Le printemps s'amène aussi à la bibliothèque!**

- Du 1<sup>er</sup> au 14 avril: **concours de coloriage** pour les jeunes abonnés à la bibliothèque et tirage d'un chocolat de Pâques.
- Dimanche 24 avril à 10 h: **lecture publique** d'une adaptation du livre « L'état de nos routes » de Johanne Fournier, avec Frédéric Boivin. Entrée libre.
- 21 au 24 avril: **vente de livres élagués** à la salle Isabelle-Boulay
- Avril, mois de l'autisme: **expositions de livres sur l'autisme**

La bibliothèque est fermée du 15 au 18 avril à l'occasion du congé de Pâques.

## Bâtiments et abris temporaires

L'hiver est terminé (ou presque), on range les abris temporaires! N'oubliez pas que **ces abris doivent être rangés au plus tard le 30 avril** de chaque année, tel que stipulé dans le règlement de zonage.

## Concours de photographie de la Ville de Matane

**Nous invitons, encore cette année, les photographes amateurs et professionnels à partager leur talent en participant au concours de photographie du calendrier municipal.** Pour cette huitième édition, vous avez la possibilité de faire connaître votre amour pour Matane et ses beautés grâce à ce concours, qui se termine le 31 juillet prochain.

Des prix seront offerts aux gagnants. En plus d'être publiées dans le calendrier municipal, édition 2023, les images seront exposées sur les structures d'affichage situées à proximité de l'hôtel de ville, sur la piste William-Price, l'hiver prochain.

Les règlements ainsi que le formulaire de participation sont disponibles en ligne sur le site Internet de la Ville de Matane au [www.ville.matane.qc.ca](http://www.ville.matane.qc.ca). Participez en grand nombre!

## Budget participatif: clinique de développement de projets

**En personne: le 6 avril à 19 h à la salle civique de l'hôtel de ville de Matane**

**En ligne: du 7 au 20 avril au [www.budgetparticipatifmatane.com](http://www.budgetparticipatifmatane.com)**

Pour donner suite au démarrage de la septième édition du budget participatif, nous vous proposons une clinique de développement de projets en personne cette année, réalisée sous forme de rencontre d'idéation avec périodes d'échanges et plénière.

En plus de favoriser l'émergence d'idées novatrices grâce à une « tempête d'idées » (*brainstorming*), cette activité vous permettra de mieux connaître le fonctionnement d'un budget participatif, puis de rencontrer des citoyen.ne.s qui souhaitent s'impliquer pour développer des projets semblables ou complémentaires aux vôtres.

Venez développer vos idées en notre compagnie : en équipe, nous pourrions vous accompagner afin de déposer un projet bien étoffé qui sera ensuite soumis au vote populaire. Profitez de cette première rencontre pour nous faire part de vos projets ou en créer de nouveaux! Si vous ne pouvez pas être présent.e, la clinique virtuelle sera aussi accessible pour une durée de deux semaines.

### Dates importantes de l'édition 2022

- 6 avril: Clinique de développement de projets
- 6 au 20 avril: Clinique de développement de projets virtuelle
- Du 1<sup>er</sup> au 27 mai: Soumettez votre projet
- 1<sup>er</sup> juin: Rencontre de travail sur rendez-vous — obligatoire
- Du 1<sup>er</sup> au 19 septembre: Vote du public
- 4 octobre: Annonce du projet gagnant

Les membres du comité de pilotage du budget participatif (7<sup>e</sup> édition): Marie-Josée Harrisson, Carol Saint-Pierre et Patrick Allard, membres citoyen.ne.s; Sylvie Caron, Anne Dionne, Sébastien Bernier et Marie Pelletier, employé.e.s municipaux; Eddy Métivier, André Coulombe et Marc Charest, élus municipaux.

## Permis de garde de poules en milieu urbain



Les propriétaires intéressés par la garde de poules peuvent contacter la municipalité pour obtenir un permis. Ce permis couvre la garde de poules ainsi que la construction du poulailler et de l'enclos extérieur.

Des règles s'appliquent, notamment quant à la superficie et en matière d'hygiène et de salubrité. **Les poules doivent rester en permanence à l'intérieur du poulailler ou d'un enclos grillagé.** Aussi, pour assurer la quiétude du voisinage, les coqs sont interdits.

Pour en savoir davantage au sujet des conditions applicables, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418 562-2333, poste 2052.

## Ventes de garage

Vous souhaitez organiser une vente de garage? Les personnes intéressées à ce que leurs adresses soient publiées dans l'avis public que nous ferons paraître dans le journal et sur notre site Internet doivent **transmettre leur adresse au plus tard 15 jours avant la tenue d'une vente de garage.** C'est gratuit!

### Dates des ventes de garage en 2022

(la date limite d'inscription pour chacune est indiquée entre parenthèses)

- 20, 21, 22 et 23 mai (4 mai)
- 27, 28 et 29 mai (11 mai)
- 24, 25 et 26 juin (8 juin)
- 29, 30 et 31 juillet (13 juillet)
- 5, 6 et 7 août (20 juillet)
- 2, 3, 4 et 5 septembre (17 août)

Nous vous rappelons que pour respecter le règlement de zonage, toute vente de garage doit notamment avoir lieu aux dates prévues par la municipalité, se dérouler entre 8 h et 17 h, ne pas empiéter sur la voie publique. Le terrain doit être dégagé et nettoyé dès la fin de l'activité.

De plus, une seule enseigne temporaire d'au plus 0,6 mètre carré est autorisée uniquement sur le terrain résidentiel où la vente doit avoir lieu. L'enseigne temporaire peut être posée au plus tôt deux (2) jours avant le début de l'activité et elle doit être retirée au plus tard 24 heures après la fin de l'activité.

Plus d'information à propos des ventes de garage sur notre site Internet et plus de détails tout au long de la saison.

## Conseils de prévention en cas d'inondations printanières

En saison printanière, mieux vaut être bien préparé, particulièrement si vous habitez près d'un cours d'eau.

### En cas d'alerte d'inondation:

- **Préparez-vous une trousse d'urgence contenant des vêtements, vos médicaments d'ordonnance, vos pièces d'identité, une trousse d'hygiène corporelle, idéalement en quantité suffisante pour 72 heures;**
- Rangez en hauteur ou à l'étage les objets qui se trouvent au sous-sol;
- Bouchez le drain du sous-sol;
- Coupez l'alimentation électrique et en gaz si l'eau a commencé à s'infiltrer;
- Suivez l'évolution de la situation dans les médias et respectez les consignes de sécurité.

**Trouvez d'autres conseils en cas d'alerte et d'évacuation sur notre site Internet dans la section « Sécurité et prévention ».**

Surveiller attentivement les alertes pendant une période à risque d'inondation est un bon moyen d'éviter une mauvaise surprise!

Inscrivez-vous au système d'alerte automatisé sur notre site Internet dans la section « Service en ligne ». Un geste rapide qui peut sauver des vies!

# Matane